

AIDE AUX DEVOIRS - LE JEUDI 17h15 à 18h15



**Votre enfant est inscrit à la garderie
périscolaire le jeudi soir.**

Une aide aux devoirs existe.

**Votre enfant souhaite faire ses devoirs
en présence d'un bénévole.**

**Une charte d'engagement sera remise dès l'inscription
de votre enfant.**

Pour réunir toutes les conditions au bon fonctionnement de cette activité, **nous vous demandons d'inscrire votre enfant (en déposant le coupon à la garderie ou par mail à : mairie@st-urbain.bzh)** en vue d'établir un planning correspondant aux souhaits des participants et engagements des bénévoles.

Suivant le nombre d'inscription, votre enfant ne sera peut-être pas accueilli toutes les semaines.



AIDES AUX DEVOIRS : DEMANDE D'INSCRIPTION

Inscription demandée (au choix) :

- Par la 1^{ère} période ;
- Pour l'année scolaire
- Peut-être pour une prochaine période

Les périodes pour l'année 2025/2026 sont (sous réserves) :

- 1^{ère} période du 25 septembre au 11 décembre 2025 ;*
- 2^{ème} période du 8 janvier au 2 avril 2025 ;*
- 3^{ème} période du 30 avril au 18 juin 2025.*

En fonction du nombre de demande d'inscription, nous répondrons prioritairement aux enfants qui fréquentent la garderie jusqu'à 18h30.

L'aide aux devoirs aura lieu dans la cantine de l'école élémentaire les jeudis aux horaires suivants :

- De 17h15 à 17h45 et de 17h45 à 18h15

Nom et Prénom de l'enfant : _____

Classe : _____

Heure approximative à laquelle vous venez chercher votre enfant à la garderie le jeudi : ____ h ____

Mail des parents : _____ @ _____

Téléphone : _____

Une confirmation d'inscription vous sera transmise par courriel.

*Protection des données : vos données personnelles recueillies ci-dessus seront traitées uniquement dans le cadre de l'aide aux devoirs et conservées jusqu'au 31 décembre de l'année suivant leur obsolescence. Information RGPD : <https://www.cnil.fr> Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au RGPD (Règlement général sur la protection des données), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier, demander leur effacement sous certaines conditions. Contact : **Mairie de Saint- Urbain à l'adresse mairie@st-urbain.bzh - Tél. : 02 98 25 03 04.***